Les professionnels savent qu'avec 2 241 mw de puissance photovoltaïque installée, la région Paca fait moins bien que l'Occitanie (3 515 mw) ou la Nouvelle-Aquitaine (4376). Ils ont entendu les appels de l'ancien ministre de l'économie Bruno Le Maire, au printemps à Manosque, pour développer les énergies renouvelables en faisant sauter les verrous. Ils comptent sur les nouvelles "zones d'accélération" cartographiées par l'État, pour trouver des terrains, assouplir les barrages administratifs et séduire des maires à la recherche de ressources financières. Mais là encore, sous couvert de transition écologique, apparaissent des multinationales peu regardantes sur l'environnement et le cadre de vie. Ce qui crée de plus en plus de tensions.

> *Il existe de nombreuses friches industrielles, des délaissés routiers où installer des panneaux solaires.*

"*Il y a un juste milieu à trouver*, analyse l'écologiste Sébastien Barles, adjoint au maire de Marseille. *Les gens voient bien que les projets dans les Alpes ne sont pas pour eux, mais pour l'industrie de Fos. Ils y voient de la prédation. Il existe pourtant de nombreuses friches industrielles, des délaissés routiers où peuvent être installés des panneaux solaires. On mise dessus à Marseille. C'est cette éternelle balance bénéfices - risques qu'il faut équilibrer.*" Un résumé de ce qu'est la transition écologique. Arrivée à un tournant, celui où on se rend compte que les solutions magiques n'en sont plus vraiment, elle oblige à réinventer les modèles.

François TONNEAU

DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Comment les centrales solaires ont semé la zizanie autour de la montagne de Lure

Les dizaines de projets en cours dans les paysages de Giono font grimper les tensions.

Manifestation contre l'installation d'un parc photovoltaïque à Cruis, sur la montagne de Lure, en novembre 2023. / PHOTO STÉPHANE DUCLET

Du rififi au conseil municipal des Omergues. Le village de 140 âmes, joliment posé dans la vallée du Jabron, au nord de la montagne de Lure, dans les Alpes-de-Haute-Provence, a même subi un début de manifestation au dehors.
Un collectif d'habitants de ces territoires dont la lutte contre l'implantation de centrales photovoltaïques est devenue une seconde nature. Pas par plaisir. Mais parce que la multiplication des panneaux solaires, de Cruis à Revest-Saint-Martin et des Mées à Aubignosc, a fini par les rendre chèvres. "*On se relaie sur les différents sites où poussent les projets pour sensibiliser les gens et essayer de stopper les chantiers*", indique Sylvie Bitterlin qui, avec l'association Elzeard, a vécu un marathon judiciaire à Cruis. "*On a réussi à obtenir une décision du tribunal administratif en faveur des espèces protégées*, souffle-t-elle, *mais cela n'empêche pas l'opérateur d'exploiter. Sur les 40 kilomètres autour de la montagne, quinze centrales solaires ont déjà été installées et quinze autres sont en gestation.*"

> *La transition énergétique a bon dos. L'arrière-pays se fait vampiriser.*

Certes, les surfaces ne sont pas aussi étendues qu'aux Mées, où les panneaux alignés sur 200 hectares alimentent douze mille foyers en électricité. Mais leur prolifération pose question. "*Il y a un aspect trop plein, mais surtout les gens sont aujourd'hui informés pour comprendre la réalité des choses*, analyse l'ingénieur et écologue Pierrot Pantel, missionné par les associations pour mener la lutte juridique. *La transition énergétique a bon dos. Les arrière-pays sont en train de se faire vampiriser par des consortiums internationaux coréens, canadiens ou européens qui fabriquent de l'électricité pour les zones de Marseille-Fos. Ces terrains naturels deviennent des zones semi-industrielles où les infractions se multiplient, simplement parce que c'est moins cher que de faire la même chose sur les friches industrielles.*" Des arguments battus en brèche par les opérateurs qui mettent en avant une énergie propre, malgré le coût écologique des panneaux de silicium, des parcs respectant l'environnement et aidant à développer les territoires.
Ils trouvent des alliés objectifs chez les maires. Aux Omergues, Alain Coste a déjà autorisé une installation de quatre hectares chez un privé et une autre de dix hectares, pas encore branchée. "*Le nouveau projet porte sur cinq hectares*, précise-t-il. *Il était de 20 hectares au départ, mais on a voulu réduire l'impact sur la faune et la flore. Et en construisant ces parcs, on fait du débroussaillement et des chemins d'accès pour les pompiers, on installe des citernes et on préserve ainsi la forêt des incendies. On sait bien que ce sont de grands groupes derrière. Mais il faut rearder plus loin.*" Et être pragmatique. Une fois branchés, les parcs photovoltaïques rapporteront 80 000 euros à la commune, sur un budget annuel de 300 000. De quoi payer la voiture électrique de l'employé communal, créer une halle pour les producteurs bios et installer de l'éclairage public à leds. "*Une part de cet argent ira aussi à l'Office des forêts qui entretient nos 250 hectares boisés, dont certains ne sont pas exploitables*", reprend le maire.

> *En construisant ces parcs solaires, on fait des accès pour les pompiers, on préserve la forêt contre les incendies.*

Un pragmatisme sans faille sur ce plateau d'Albion où la présence de missiles, jadis, a créé une forte culture militante écologiste. Avec parfois des débordements, en témoignent ces 400 panneaux photovoltaïques incendiés à Cruis fin janvier. Conseillère municipale à Montlaux, non loin de là, où la maire a refusé tous les projets et s'est mis à dos des administrés, Sylvie Bitterlin préfère interroger "*une société consumériste qui produit toujours plus alors que la vraie richesse, c'est la nature*". Un discours tout aussi légitime que les autres. Mais, à l'arrivée, des ravages dans les villages. "*Ces industriels mettent une zizanie terrible sur ces territoires. Je me suis fâchée avec des proches à cause de cela.*"

F.T.

LE CONTRE-EXEMPLE

Pendant ce temps, le Grand Port de Fos se dessine un avenir de champion de l'éolien

La concertation publique démarre pour Déos, un projet de construction d'éoliennes offshore.

Le projet Déos permettra de créer environ 1 500 emplois et de nourrir le futur parc éolien offshore de Port-Saint-Louis. / PHOTO ILLUSTRATION JÉRÔME REY

À peine terminées les consultations pour l'installation d'éoliennes au large de Port-Saint-Louis-du-Rhône, la commission nationale de débat public reprend la route du Sud à partir du 14 octobre. Elle reste du côté de Marseille-Fos où le Grand Port (GPMM) projette d'installer, sur une parcelle d'environ 75 hectares à terre et une zone de stockage à flot de 45 hectares, "*l'intégralité des activités portuaires requises pour déployer des parcs éoliens flottants*".

> *Une plateforme pour assembler jusqu'à 25 éoliennes.*

Prévu pour être livré fin 2028, Déos, comme "Développement de l'éolien offshore", a pour objectif d'assembler jusqu'à 25 éoliennes par an et d'assurer leur maintenance. "*Une brique supplémentaire dans notre stratégie d'être un port majeur à l'échelle mondiale en matière de transition énergétique*", indique Hervé Martel, président du directoire du GPMM. Le coût de l'investissement est évalué à 550 millions d'euros. Il s'agira d'assembler les éoliennes, de les stocker sur des flotteurs conçus sur place, ce qui implique la réalisation d'un quai de 800 mètres et de nouvelles infrastructures.

> *Le coût de l'investissement est évalué à 550 millions d'euros.*

De quoi créer environ 1 500 emplois et nourrir le futur parc éolien offshore de Port-Saint-Louis. La concertation publique portera notamment sur l'impact environnemental de ces infrastructures. Plusieurs espèces protégées vivent dans ces zones industrielles où les enjeux écologiques restent faibles.

F.T.